

**FORMATION CONTINUE****VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE****DIPLÔME DÉLIVRÉ**

Master - (niveau 7)

Code RNCP : 38196

**RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**

- Michel LEROY, Professeur des universités UT Capitole
- Nicolas ESPLAN, Directeur Institut Juriscampus

**EQUIPE PEDAGOGIQUE****Enseignants-chercheurs (liste indicative) :**

Michel LEROY, Professeur des universités ; Francine MACORIG-VENIER, Professeur des universités ; Marc NICOD, Professeur des universités ; Bernard PLAGNET, Professeur émérite

**Professionnels (liste indicative) :**

Martial ASNAR (FVI-Revue Fiduciaire) ; Pierre BERMOND (Président et fondateur EOS Allocations) ; Anne-Mélaïne DALY-SCHVEITZER (Avocate senior manager fiscalité) ; Karine ESPLAN (Formatrice) ; Emeric LE BEL (LLP Conseil) ; Yann RIVIERE (Conseiller expert en protection sociale AG2R La Mondiale)

**CRITERES D'ADMISSION****Conditions préalables à la candidature**

- Titulaire d'un Master 1 dans le domaine Droit-Economie-Gestion ou certification équivalente
- ou Validation des Acquis Professionnels

**Sélection des candidats**

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30

**TARIFS**

Année universitaire 2024/2025 : 8000 euros + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

[Formation éligible au CPF](#)

**Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2024/2025).

**OBJECTIFS**

Le cycle formation continue du **Master 2 Ingénierie du Patrimoine - Diagnostic et Stratégies Patrimoniales** amène les professionnels de la gestion de patrimoine à un haut niveau d'expertise dans l'ensemble des champs qu'englobe l'analyse patrimoniale.

L'ingénierie du patrimoine appelle la maîtrise de multiples techniques fort différentes les unes des autres et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet rebelle à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

Le cycle formation continue s'appuie sur **une équipe pédagogique expérimentée** d'enseignants chercheurs et de professionnels qui mène ce diplôme en formation initiale depuis sa création en 2001. Cette formation mêle les compétences du service Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole et de l'Institut de Formation Professionnelle Juriscampus afin de vous proposer **un parcours adapté à votre activité professionnelle** et des modalités pédagogiques innovantes.

Depuis 2011, le Master 2 Ingénierie du Patrimoine de l'Université Toulouse Capitole est membre de la Fédération Nationale du Droit du Patrimoine (**FNDP**). Cette accréditation est une reconnaissance de l'excellence de notre formation et permet à notre diplôme de bénéficier de l'appellation de « **Diplôme de Juriste du Patrimoine** ».

**PUBLIC VISE**

Gestionnaires de patrimoine, experts-comptables, notaires, dirigeants et cadres de société, collaborateurs de la banque et de l'assurance, promoteurs immobiliers, etc.

**ORGANISATION**

Le cycle formation continue représente un volume horaire de **461 heures** (examens inclus). La formation se déroule sur 12 mois, de **septembre à septembre n+1 (les examens se déroulant en octobre et novembre n+1)**. Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

- Plus de la moitié de la formation est **dispensée à distance sur la plate-forme pédagogique en ligne** (300 heures),
- Le reste de la formation est dispensé lors de **5 regroupements en présentiel de 5 jours chacun** (149 heures) dédiés à la pratique professionnelle et répartis sur l'année, hors congés universitaires (juillet-août). Les examens (12 heures) ont lieu en présentiel à la fin de la formation.

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne, Toulouse.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

# POLE PATRIMONIAL PROFESSIONNEL

## MASTER 2 INGENIERIE DU PATRIMOINE – DIAGNOSTIC ET STRATEGIES PATRIMONIALES



### PROGRAMME

Réunion de rentrée : 2h

UE1 : Optimiser la charge fiscale	UE2 : Organiser, structurer et transmettre le patrimoine professionnel
<ul style="list-style-type: none"><li>Optimisation des relations patrimoniales du couple : 15h</li><li>Gestion du patrimoine et droit des biens : 15h</li><li>Assurance-vie et gestion patrimoniale : 24h</li><li>Patrimoine privé et stratégies fiscales : 30h</li><li>Fiscalité immobilière : 33h</li><li>Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires : 30h</li><li>Pratique de l'assurance vie : 12h</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Techniques comptables : 15h</li><li>Stratégies patrimoniales et droit des sociétés (1) : 23h</li><li>Stratégies patrimoniales et droit des sociétés (2) : 3h</li><li>Patrimoine social : 15h</li><li>Transmission de l'entreprise : 27h</li></ul>
UE3 : Mettre en œuvre les stratégies patrimoniales	UE4 : Stratégies patrimoniales
<ul style="list-style-type: none"><li>Investissements immobiliers : 30h</li><li>Droit international privé : 12h</li><li>Garanties : 9h</li><li>Allocation d'actifs : 27h</li><li>Approche macro-économique des marchés : 9h</li><li>Statuts des conseillers du patrimoine : 6</li><li>Intermédiation : 9h</li><li>Expertise en communication commerciale : 24h</li><li>Conseil en investissements financiers (AMF) : 3h</li><li>Valeurs mobilières : 9h</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Stratégies patrimoniales : 69h</li></ul>

Auxquelles s'ajoutent 12h d'examens

**Contrôle des connaissances** : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

**Pour le semestre 1** : l'UE1, UE2 et UE3 font l'objet d'une épreuve écrite de 3 heures chacune portant sur l'étude d'un cas pratique.

**Pour le semestre 2** : UE4 : Bilan patrimonial appliqué : rapport, bilan patrimonial et soutenance.

Possibilité de passer la certification AMF.



### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

**Cours à distance** : plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

**Regroupements en présentiel** : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



### CONTACT

Isabelle Paysan Rouquairol - Pôle Patrimonial Professionnel

Bureau MQ104 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 61 63 57 56 - [pole.patrimonial@ut-capitole.fr](mailto:pole.patrimonial@ut-capitole.fr)



### RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : [www.ut-capitole.fr/formcont](http://www.ut-capitole.fr/formcont)
- par courriel : [pole.patrimonial@ut-capitole.fr](mailto:pole.patrimonial@ut-capitole.fr)
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Isabelle Paysan Rouquairol - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1<sup>er</sup> étage- bureau MQ104
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention d'Isabelle Paysan Rouquairol - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos noms et adresse)